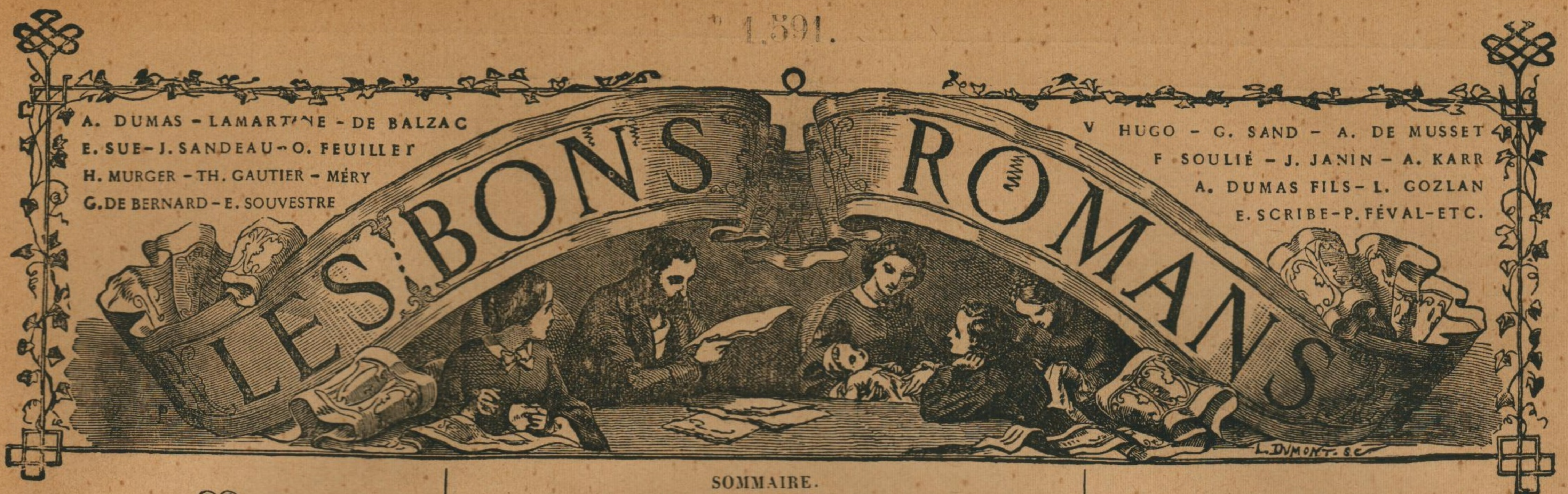


A. DUMAS - LAMARTINE - DE BALZAC
E. SUE - J. SANDEAU - O. FEUILLET
H. MURGER - TH. GAUTIER - MÉRÉ
G. DE BERNARD - E. SOUVESTRE

V HUGO - G. SAND - A. DE MUSSET
F. SOULIÉ - J. JANIN - A. KARR
A. DUMAS FILS - L. GOZLAN
E. SCRIBE - P. FÉVAL - ETC.



SOMMAIRE.
CINQ-MARS, par ALFRED DE VIGNY.
LES DRAMES DE LONDRES (3^e partie), par B. DEROSNE.
LES SECRETS D'UNE SORCIÈRE, par LA COMTESSE DASH.



Il vint s'asseoir auprès du Cardinal. — Page 235, col. 3.

UNE CONJURATION SOUS LOUIS XIII

CINQ-MARS

par
ALFRED DE VIGNY

—
LE CABINET
(Suite.)

— Mais, encore une fois, c'est un enfant, et je l'éleverai; au lieu que le Gondi est déjà un factieux accompli, un audacieux que rien n'arrête; il a osé nre disputer madame de La Meilleraie, concevez-vous cela? est-ce croyable, à moi? Un petit prestolet, qui n'a d'autre mérite qu'un mince babil assez vif et un air cavalier. Heureusement que le mari a pris soin lui-même de l'éloigner.

Le père Joseph, qui n'aimait pas mieux son maître lorsqu'il parlait de ses bonnes fortunes que de ses vers, fit une grimace qu'il voulait rendre fine et ne fut que laide et gauche; il s'imagina que sa bouche, tordue comme celle d'un singe, voulait dire : *Ah! qui peut résister à monseigneur?* mais monseigneur y lut : *Je suis un cuistre qui ne sais rien du grand monde*, et, sans transition, il dit tout à coup, en prenant sur la table une lettre de dépêches :

— Le duc de Rohan est mort, c'est une bonne nouvelle; voilà les huguenots perdus. Il a ou bien du bonheur : je l'avais fait condamner par le parlement de Toulouse à être tiré à quatre chevaux, et il meurt tranquillement sur le champ de bataille de Rheinfeld. Mais qu'importe? le résultat en est le même. Voilà encore une grande tête par terre! Comme elles sont tombées depuis celle de Montmorency! Je n'en vois plus guère qui ne s'inclinent devant

moi. Nous avons déjà à peu près puni toutes nos dupes de Versailles; certes, on n'a rien à me reprocher : j'exerce contre eux la loi du talion, et je les traite comme ils ont voulu me faire traiter au conseil de la Reine-mère. Le vieux radoteur de Bassompierre en sera quitte pour la prison perpétuelle, ainsi que le maréchal de Vitry, car ils n'avaient voté que cette peine pour moi. Quant au Marillac, qui conseilla la mort, je la lui réserve au premier faux pas, et te recommande, Joseph, de me le rappeler; il faut être juste avec tout le monde. Reste donc encore debout ce duc de Bouillon, à qui son Sedan donne de l'orgueil; mais je le lui ferai bien rendre. C'est une chose merveilleuse que leur aveuglement! ils se croient tous libres de conspirer, et ne voient pas qu'ils ne font que voltiger au bout des fils que je tiens d'une main et que j'allonge quelquefois pour leur donner de l'air et de l'espace. Et pour la